



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 12 OCTOBRE 2025

UDC / CDU



HON. *Mon Choix*
TOMAINO
NDAM NJOYA

Chers compatriotes,

*Le Cameroun entre dans une
Nouvelle Ère.*

*L'heure est venue de choisir l'unité
plutôt que la division,
l'espérance plutôt que la peur,
l'avenir plutôt que le passé.*

Ta Voix Compte
Ton Pouvoir Agit

**Ensemble, ouvrons
la Nouvelle Ère**

Je Vote
pour la Nouvelle Ère



Présidentielle du
12 Oct
2025



Tomaino
Ndam Njoya





PROGRAMME DE GOUVERNEMENT PRIORITAIRE DE L'UDC POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES 2025–2028

L'APPEL AU CHANGEMENT

La Nouvelle Ère : Liberté, Responsabilité, Contribution de tous

Les actions pour le développement durable, profond et harmonieux du Cameroun exigent des mesures de redressement urgentes tant sur le plan politique et social qu'économique et culturel. L'étude attentive de la situation du pays, de la vie des Camerounais, des actions et des activités dans tous les domaines, indiquent l'impérieuse nécessité d'une telle entreprise de redressement, s'analysant dans la création d'une atmosphère de sérénité, d'action responsable et de confiance entre les camerounais et entre le Cameroun et le monde extérieur. Cela passe par l'adaptation des institutions voire, des réformes profondes accompagnées par la création des bases éthiques solides en ce qui concerne le gouvernement et les pratiques en matière de gestion et d'administration avec pour objectif permanent de voir tous les acteurs citoyens animés par des comportements nourris par l'éthique républicaine de convergence et de complémentarité dans les actes et les actions, dans l'expression et dans la prestation des organes ainsi que la vie même de toutes les Institutions. Il y a lieu pour ce faire, de créer un phénomène d'entraînement permettant de s'éloigner des illusions qui ont régné au sortir des premières élections après le retour au multipartisme. La définition des attributions des départements ministériels, la nomination des membres du gouvernement et les résultats des actions conduites sur le terrain qui ont suivi, comme chaque citoyen les vit et comme elles ont été souvent appréciées par le Président de la République lui-même dans ses discours des fins d'années, sont venus confirmer ces illusions. En effet si l'on peut relever par-ci par-là des hommes et des femmes compétents à certains postes ministériels, on constate clairement :
La persistance de la culture des mentalités et des pratiques anti-démocratiques héritées du parti unique qui fait que l'État parti unique perdure ;

L'esprit d'ensemble partisan et égoïste qui réside dans les préoccupations des uns et des autres à des postes ministériels ou différentes responsabilités sans le souci d'efficacité, sans le fil conducteur et sans dynamique d'ensemble de ceux qui, regardant la même direction, sont animés par le patriotisme éclairé et ouvert ;
La politique de nomination et de répartition géographique des postes sans l'analyse des contenus des actions à mener ayant pour conséquence, la détermination du profil et le choix conséquent des acteurs ;
Le nouvel organigramme gouvernemental qui réside dans la logique du contrôle vertical et centralisé des Départements Ministériels demeure et n'est pas pour permettre les initiatives et le progrès ;
Les chevauchements en ce qui concerne les attributions ministérielles sont de règle ;
La logique constitutionnelle et des Lois en général privilégiant la personnalisation du pouvoir est toujours très fortement présente ;
Etc...

Tout cela fait qu'est mis en place depuis des années tout un système de gouvernement de blocage où il ne pourra pas y avoir de complémentarité dans les initiatives. Ce qui veut dire que dans l'immédiat les actions ne pourront que connaître les inerties qui ont toujours caractérisé les différents gouvernements de l'État Parti-Unique. Cela explique en partie les échecs non-dits qui transparaissent dans les vœux du Président de la République. Les principes et les pratiques anti-démocratiques rejaillissent profondément sur toute la vie politique et les activités des différentes institutions car à chaque niveau, les acteurs responsables sont occupés à défendre leurs positions et des intérêts égoïstes. Cela ne pouvait qu'entraîner que les partis politiques se réclamant de l'opposition admis dans le gouvernement soient phagocytés, se muant en « alliés », dans l'incapacité de projection réelle des éléments de leur programme ;

Il faut aussi relever l'absence d'ouverture démocratique réelle indispensable pour une telle projection du fait même non seulement de la philosophie monarchiste centraliste prédominante, mais aussi des Institutions mises sur pied en ce qui concerne la répartition des pouvoirs entre le Législatif, l'Exécutif et le Judiciaire où les règles et les mécanismes pour y accéder et aussi pour assumer les responsabilités qui y sont définies, n'obéissent pas à l'éthique républicaine démocratique.

Partant de ce qui précède, nous percevons ainsi les niveaux des actions qu'il faut conduire et qui s'analysent dans les mesures urgentes pour donner une dynamique nouvelle et effective à l'État pour que la République vive et que les citoyens puissent s'épanouir en s'y reconnaissant, en participant à toutes les formes d'activités et en contrôlant les différentes étapes des réalisations tant dans le secteur public que dans le secteur privé sous l'éclairage de l'éthique républicaine ; ceci tant dans la quotidienneté de la vie socio-politique et économique que dans le fonctionnement des rouages administratifs et l'épanouissement des acteurs et des différents secteurs du développement de tout le pays.

L'ÉTHIQUE PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLE

Le Programme de Gouvernement de l'UDC est inspiré par son Projet de Société, lui-même tirant ses fondements philosophiques et idéologiques dans le Manifeste de la Nouvelle Éthique. depuis sa création, dans sa quête de conquête du pouvoir par les urnes, l'UDC a des Idées, des Méthodes de Travail, des Hommes et des Femmes pour faire du Cameroun un Pays Prospère, Uni, un Peuple Heureux, une terre d'Accueil

Il est question :

- D'Œuvrer pour l'expression vivante de la Démocratie Responsabilisante
- Permettre à chaque personne de contribuer, à quelque niveau que ce soit, à la construction Nationale ;
- Promouvoir l'établissement d'une Société dans laquelle les Libertés Fondamentales inscrites dans la Constitution, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Charte Africaine sont reconnues et respectées.
- Promouvoir l'Unité Nationale ;
- Éducation pour tous ,Fraternité et de Solidarité ;
- Éducation Politique et Éthique ;
- Réalisation des Droits et Devoirs sociaux et économiques ;
- Reconnaître les diversités sociales et culturelles
- Consolider le Bilinguisme
- Promouvoir l'établissement au Cameroun d'une Société de Paix, de Tolérance, de Liberté et Justice ;
- Lutter contre toutes les formes de domination, de discrimination et d'exploitation des peuples d'où qu'elles viennent qu'elles soient politique, économique, sociale, religieuse, culturelle etc.
- Promouvoir l'Unité politique et économique de l'Afrique sur la Base de la Paix, de l'Egalité et de Respect mutuel.
- Œuvrer pour l'avènement d'un Nouvel Ordre International basé sur la Paix, la Coopération, l'Éthique, et la Justice ;

L'Être Humain étant au centre de toute entreprise dans la société , l'UDC propose le retour à la République longtemps oubliée en :

- Mettant fin à la confiscation des rênes de l'État à travers ses institutions par le régime État-Parti au Pouvoir depuis 43 ans, et à l'institutionnalisation de la navigation à vue, du tribalisme, de la corruption, de l'égoïsme,
- Développant la Gouvernance qui mobilise dans la transparence toutes les populations, pour la gestion des ressources nationales, pour la production et formation, et le rétablissement d'un État des Droits et des Devoirs républicains et citoyens, ainsi que l'affirmation de la dignité humaine.

Aussi, en Équipe, d'Hommes et de Femmes patriotes et compétents, l'UDC se donne-t-elle pour mission de réaliser les programmes prioritaires ci-après dans les trois prochaines années:

1 / DES REFORMES INSTITUTIONNELLES

OBJECTIF: RESTAURER LA RÉPUBLIQUE

ACTIONS A CONDUIRE:

- * Définition claire de la forme de l'État en tenant compte de nos héritages culturels, et des réalités de la mondialisation;
- * Consécration des Droits et des Devoirs Républicains et Citoyens;
- * Promotion et garantie de la séparation nette et de la complémentarité des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire
- * Recensement des populations;
- * Découpages des circonscriptions administratives et électorales sur la base des chiffres des populations qui vont être déterminant sur la redistribution des ressources générées par la solidarité nationale.
- * Création d'un Conseil des chefs traditionnels et organisation de leurs représentations dans les institutions républicaines;
- * Adoption de l'élection du Président de la République au scrutin majoritaire à deux tours pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois;
- * Idem pour le Mandat du Président du Conseil Régional.
- * Désignation d'un Premier Ministre qui sera véritablement le Chef du Gouvernement au sein de la majorité parlementaire;
- * Élaboration d'un Code électoral et d'un Code médiatique consensuels;
- * Inscription de l'égalité du genre dans la Constitution

* Élargissement du vote de la diaspora à tous les Camerounais résidents ou établis à l'étranger, après la résolution de la question de la double nationalité.

* Représentation de la Diaspora au Parlement, dans les Régions et Communes ;

Renforcement des principes de neutralité et de la laïcité de l'État du Cameroun

* Application du Profil de Carrière: respect du principe de la nomination à des postes de responsabilité à tous les niveaux, sur la base des critères de mérite, de justice sociale, en veillant à un équilibre géographique et l'obligation des résultats par tous.

* Moralisation de la vie publique et le renforcement de la lutte contre la corruption.
Mettre fin aux injustices sociales, l'une des sources principales des menaces sur la cohésion sociale.

* Pénalisation du Tribalisme.

EN BREF :

Réduction du nombre des Ministres de plus de la moitié ;

Mise en place d'un Gouvernement d'Union Nationale pour appliquer le Programme Commun Consensuel des regroupements des Forces du Changement.

Libération des Prisonniers politiques, réduction de peines pour certains détenus de Droit Commun ;

Nouvelle Constitution

Vice-président élu aux côtés du Président.

Premier Ministre issu de la majorité parlementaire.

Réforme Consensuelle du Code Électoral ;

Séparation nette entre Exécutif et Législatif : Sénateurs 100 % élus.

Indépendance du Pouvoir Judiciaire ; la chambre des Comptes passe à la Cour des Comptes.

Retour à l'État Fédéral et des États Fédérées,

Instauration d'un Code Médiatique ;

Réforme de la Chefferie Traditionnelle

Reconnaissance de la double nationalité ;

EXTRAITS PRIORITAIRES DES DISPOSITIONS NECESSAIRES A REVOIR DANS LA CONSTITUTION DU 18 JANVIER 1996 PAR L'UNION DEMOCRATIQUE DU CAMEROUN (UDC)

Chaque personne résidant dans un lieu donné est chez lui. il ne nous semble plus indiqué d'inscrire dans notre Texte Fondamental, les notions d'«Autochtone» et de « Minorité ».



Inscrire le respect de l'égalité du genre dans la Loi fondamentale

Au regard du contexte et pour conjurer les crises politiques, Il est question de créer le poste de Vice-président de la République qui, en cas de vacance de la présidence de la République pour cause de décès, de démission ou d'empêchement définitif constaté par le Conseil Constitutionnel, assume les fonctions de Chef de l'État jusqu'au terme du mandat. Le Président de la République est assisté par le Vice-président. Celui-ci est élu sur la même liste que le Président de la République, Chef de l'État.

*Élus de la Nation toute entière, ils incarnent l'unité nationale;
Les fonctions de Président de la République et de son Vice sont incompatibles avec toute autre fonction publique ou privée et la direction d'un Parti Politique.
Le Président de la République par intérim ne peut modifier ni la constitution ni la composition du Gouvernement. Il ne peut recourir au référendum. Il ne peut être candidat à l'élection organisée pour la présidence de la République.
Reconsidérer sur la base des populations, le découpage des circonscriptions administratives, puis, électorales.*

*Augmentation conséquente du nombre des Députés
A l'âge de 23 ans, l'on peut être Député à l'Assemblée Nationale, à 35 ans Président de la République. Pourquoi faudrait-il attendre quarante 40 ans pour être sénateur membre de l'une des chambres du parlement?*

*Ramener à 18 ans l'âge électoral.
Pour des raisons d'efficacité dans la gestion et le contrôle des finances publiques, il serait urgent de créer une Cour des Comptes en lieu et place de la Chambre des Comptes.
La double nationalité admise suivant les conditions fixées par la loi.*

EXTRAIT DES FONDAMENTAUX DE LA PROPOSITION DE LOI MODIFIANT ET COMPLETANT CERTAINES DISPOSITIONS DU CODE ELECTORAL PAR L'UNION DEMOCRATIQUE DU CAMEROUN (UDC) ADHÉSION A LA PROPOSITION DE LA PLATE-FORME POUR LA RÉFORME PARTICIPATIVE ET CONSENSUELLE DU SYSTÈME ÉLECTORAL CAMEROUNAIS

* Élargissement du vote de la diaspora à tous les Camerounais résidents ou établis à l'étranger, après la résolution de la question de la double nationalité.

* Représentation de la Diaspora au Parlement, dans les Régions et Communes ;

Renforcement des principes de neutralité et de la laïcité de l'État du Cameroun

* Application du Profil de Carrière: respect du principe de la nomination à des postes de responsabilité à tous les niveaux, sur la base des critères de mérite, de justice sociale, en veillant à un équilibre géographique et l'obligation des résultats par tous.

* Moralisation de la vie publique et le renforcement de la lutte contre la corruption.
. Mettre fin aux injustices sociales, l'une des sources principales des menaces sur la cohésion sociale.

* Pénalisation du Tribalisme.

EN BREF :

Réduction du nombre des Ministres de plus de la moitié ;

Mise en place d'un Gouvernement d'Union Nationale pour appliquer le Programme Commun Consensuel des regroupements des Forces du Changement.

Libération des Prisonniers politiques, réduction de peines pour certains détenus de Droit Commun ;

Nouvelle Constitution

Vice-président élu aux côtés du Président.

Premier Ministre issu de la majorité parlementaire.

Réforme Consensuelle du Code Électoral ;

Séparation nette entre Exécutif et Législatif : Sénateurs 100 % élus.

Indépendance du Pouvoir Judiciaire ; la chambre des Comptes passe à la Cour des Comptes.

Retour à l'État Fédéral et des États Fédérées,

Instauration d'un Code Médiatique ;

Réforme de la Chefferie Traditionnelle

Reconnaissance de la double nationalité ;

EXTRAITS PRIORITAIRES DES DISPOSITIONS NECESSAIRES A REVOIR DANS LA CONSTITUTION DU 18 JANVIER 1996 PAR L'UNION DEMOCRATIQUE DU CAMEROUN (UDC)

Chaque personne résidant dans un lieu donné est chez lui. il ne nous semble plus indiqué d'inscrire dans notre Texte Fondamental, les notions d'« Autochtone » et de « Minorité ».



- 13- Obligation aux Partis politiques de respecter l'égalité du Genre
- 14- Obligation aux Partis politiques de prendre en compte la participation des personnes à mobilité réduite
- 15- Financement: Interdiction formelle est faite à tout Parti Politique, tout candidat ou liste de candidats d'utiliser des fonds, moyens humains et matériels autres que ceux prévus par la loi pour le financement et ou la réalisation de ses activités.
- 16- Campagne Électorale: Médias et Espaces publicitaires: L'espace et le temps impartis lors des élections doivent être pareils pour tous les candidats.
- 17- L'établissement et la distribution des cartes doivent se faire en Commission et non seulement par les agents recrutés par ELECAM, comme lors des inscriptions, dans le meilleur des cas, c'est la loi qui le prévoit ainsi.
- 18- La représentation de tous les candidats doit être assurée dans les bureaux de vote
- 19- C'est la Commission Communale selon la loi qui centralise les PV pas les agents recrutés dans les Antennes communales par ELECAM
- 20- Il est question de donner aux huissiers de justice, la possibilité de constater les infractions aux présentes dispositions électorales et pénales dès la convocation du corps électoral et jusqu'à la proclamation des résultats. Il en est de même de la saisine du juge pénal par tout électeur, tout candidat et/ou tout Parti Politique.
- 21- Assurer la représentation de la Diaspora au Parlement et dans les Collectivités Territoriales Décentralisées.
- 22- Rendre opérationnel le Conseil Économique et Social pour sa pleine participation et la mobilisation et la cohésion de tous les camerounais ;

ÉCONOMIE DE LA PROPOSITION DE MODIFICATION CONSENSUELLE DU CODE ÉLECTORAL DE 2012, AMENDÉ EN 2019 ;

- 1- Le Code électoral objet de la loi 2012/001/du 19 Avril 2012, accorde au Directeur Général des Élections, qui n'est pas sous serment, des pouvoirs exorbitants pour conduire les opérations électorales, au détriment du Conseil électoral dont les membres sont assermentés. Il est question de notre point de vue, de donner au Conseil électoral, le pouvoir de conduire tout le processus électoral.
2. Le Conseil électoral dans le cadre de ses pouvoirs de conduire le processus électoral et référendaire devrait gérer le budget d'Elections Cameroon et le budget des Élections, recruter et nommer tous les personnels de Elections Cameroon.
- 3- L'autonomie financière d'Elections Cameroon n'est toujours pas acquise, car c'est toujours le Ministre des Finances qui assure le déblocage de fonds.
- 4- Attendu que la gestion financière d'Elections Cameroon est régie par les règles de la comptabilité publique, il conviendrait plutôt de nommer auprès de cet organisme, un contrôleur financier spécialisé en lieu et place du Commissaire aux comptes. Car, il serait absurde d'allier les articles 37 et 38 dans le cadre de la comptabilité publique.
- 5- Dans la suite de ce texte, il conviendrait de remplacer le Directeur General des Elections par le Conseil Electoral.
- 6- L'État doit se doter des moyens pour délivrer, de manière automatique, la carte d'électeur à tout camerounais qui atteint l'âge de 18 ans. Muni de sa carte d'électeur, chacun, chacune peut solliciter son inscription sur la liste électorale.
- 7- Les Commissions locales, chevilles ouvrières d'Elecamm, en tant que démembrements d'ELECAM, pour leur fonctionnement, doivent, comme la loi le prévoit, être prises en charge par Elecamm.
- 8- Le fichier électoral doit être visible, unique et géré au niveau de chaque Commission locale par l'ensemble des membres
- 9- Le Conseil Electoral devrait éditer un bulletin unique comprenant les logos et couleurs de tous les Partis Politiques en compétition.
- 10- Faire évoluer le nombre des Députés à l'Assemblée Nationale en rapport avec l'effectif de la population du Cameroun.
- 11- Compte tenu de la misère ambiante dans laquelle vivent les populations, l'État devrait réduire le montant du cautionnement à la fonction de conseiller municipal.
- 12- Pour une bonne traçabilité des résultats dans les différentes commissions, un exemplaire du procès-verbal remis à chaque membre signataire devrait faire foi jusqu'à inscription en faux.

II/ DE LA RECONCILIATION NATIONALE

OBJECTIF: RESTAURER L'HARMONIE ET LA COMPRÉHENSION ENTRE LES FILS ET LES FILLES DU CAMEROUN EN PAN-SANT LES PLAIES ET APAISANT TOUTES LES TENSIONS DÛES À LA GUERRE DU NOSO ET CRISES SOCIALES, ÉCONOMIQUES, ETHNIQUES ET TRIBALES, POLITIQUES, HISTORIQUES; HONORER LES MÉMOIRES DE NOS HÉROS.

ACTIONS A CONDUIRE :

Les trois premiers mois du mandat de redressement seront consacrés à la résolution de la crise du NOSO. Il sera question d'organiser un véritable dialogue national inclusif en deux étapes. D'abord une conférence entre l'État et les citoyens et acteurs majeurs des deux régions concernées, et ensuite un Dialogue Inclusif à l'échelle nationale avec tous les acteurs et sur tous les sujets concernés par la crise. Les résolutions qui seront issues de ces dialogues, seront immédiatement appliquées ou intégrées dans les réformes Constitutionnelle et institutionnelles prévues dans le cadre de ce programme.

Pour l'entrée dans la nouvelle ère, les Camerounais doivent se réconcilier entre eux et avec l'histoire de leur pays. Ainsi, après les dispositions concrètes concourant à la résolution de la crise du NOSO, une journée de PARDON sera organisée sur toute l'étendue du territoire national. Les citoyens se demanderont Pardon entre eux, entre eux et les autorités, et entre eux et l'histoire du Pays. Il s'en suivra, l'organisation du retour des restes du premier Président de la République, l'organisation des obsèques nationales, la commémoration et la valorisation de nos héros nationaux, victimes de la lutte d'indépendance

*Institution et développement de l'éthique citoyenne et patriotique : Instauration d'une Journée du Pardon et de Renoncement à l'instrumentalisation Tribale ;
Dialogue National Inclusif pour résoudre la Crise du NOSO ;
Création d'un Panthéon et d'un Cimetière National pour nos héros nationaux ;
Rapatriement des corps de tous les héros patriotes morts à l'étranger.
Promotion du principe de l'égalité des chances à tous au Cameroun et surtout les jeunes, à l'emploi et aux nominations ;*

1. Réformer ELECAM dans son organisation et son fonctionnement, pour renforcer son pouvoir et son efficacité ; celui des différentes commissions, partant des Commissions communales à la Commission Nationale de Supervision ;

2. Instaurer le bulletin unique de vote, pour lutter contre l'achat de conscience, la violation du secret de vote par l'achat des bulletins des adversaires, et pour permettre au trésor public de dépenser relativement moins pour les impressions des bulletins électoraux multiples ;

3. Formaliser le caractère obligatoire du vote conformément à la Constitution ;

4. Assurer l'encadrement juridique des cas d'inéligibilité constatés après élection ;

5. Renforcer les dispositions permettant de garantir une gestion équitable du temps d'antenne et des espaces réservés aux affiches publicitaires pendant la campagne électorale ;

6. Améliorer les délais de déclaration de candidature et de campagne électorale ;

7. Permettre aux huissiers de justice d'exercer leurs fonctions le jour des élections sans contrainte d'avoir au préalable, une ordonnance signée par le Juge des céans ;

8. Renforcer le pouvoir des commissions locales de vote, commissions communales, départementales, régionales avec proclamation des résultats provisoires des élections législatives, sénatoriales, régionales et présidentielles ;

9. Améliorer les délais de transmission des procès-verbaux par les différentes commissions électorales ;

10. Alléger les procédures de saisine des juridictions et institutions compétentes en matière des contentieux électoraux ;

11. Réduire les montants de caution à payer pour faire acte de candidature aux élections ;

12. Améliorer le système de financement public de la campagne électorale ;

13 Garantir l'égalité juridique de tous les procès-verbaux issus des bureaux de vote et des commissions électorales : ceux remis aux représentants des candidats ou listes de candidats, comme ceux d'ELECAM font également foi.



Création d'un Office National de prévention et de répression de la corruption régi par une loi, en tirant les leçons des limites des institutions actuelles.

*Obligation de Déclaration de Patrimoine pour tous les Responsables Publics ;
Instauration d'un Service Civique National rémunéré ; ;*

V/ DE L'ECONOMIE ET DE L'ENTREPRISE

OBJECTIF: INSTITUER UNE ÉCONOMIE DE MARCHÉ HUMAINISANTE ET DE PARTENARIATS;

ACTIONS A CONDUIRE :

Sur le plan économique, l'Union Démocratique du Cameroun propose une économie de marché humanisante de partenariat dans laquelle l'État, les opérateurs économiques et la société civile fixent ensemble les règles de jeu en vue de renforcer une saine compétition ainsi que la responsabilité individuelle et l'initiative privée

A) LES OBJECTIFS GENERAUX DE LA PLATEFORME ECONOMIQUE DE L'UDC

*Mettre fin à la crise économique qui perdure par la relance de l'économie en partant des incitations dont le paiement des dettes sur le plan interne ;
Remettre le Cameroun sur la voie de la croissance économique effective ;
Réduire les inégalités en réduisant la pauvreté par une croissance économique soutenue, régulière et bénéficiant à tout le monde ;
Permettre une répartition équitable des fruits de la croissance et une jouissance effective par tous du patrimoine national ;*

*Créer les conditions d'une gestion saine et transparente des biens publics ;
Réhabiliter la justice dans son rôle premier qui consiste à veiller au respect de la loi et des droits et aider les citoyens à s'amender pour leur réinsertion dans le corps social ;
Définir des gages de la sécurité des investissements.*

Retrait progressif de l'État de l'activité économique pour se limiter à la régulation et au contrôle par le biais du budget, de la fiscalité, du cadre institutionnel et de la politique monétaire et financière.

III/ DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

OBJECTIF: PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION ET UNE FONCTION PUBLIQUE DE DÉVELOPPEMENT.

ACTIONS A CONDUIRE :

Redéfinition des attributions des différents départements ministériels dont le nombre sera réduit de plus de la moitié.

*Passer de l'État Unitaire Décentralisé à l'État Fédéral
Dépolitisation de la Fonction Publique;*

Définition des profils de carrière et instauration effective de l'égalité de genre et des chances dans l'accès à un emploi public et aux postes de responsabilités;

*Harmonisation de l'Age de départ à la retraite dans la fonction publique ;
Culture du sentiment national, du sens du service public, de l'intérêt général, du bien commun.*

*La création des Commissions d'Éthiques dans les administrations;
Ré-institution de l'enquête de moralité pour les candidats à un emploi public.*

IV/ DE LA RESTAURATION DE LA MORALE PUBLIQUE

OBJECTIF: RÉDUIRE VOIRE ÉLIMINER LA CORRUPTION DANS NOTRE SOCIÉTÉ PAR UNE OPÉRATION SYSTÉMATIQUE DE PRÉVENTION ET DE SANCTION.

ACTIONS A CONDUIRE :

Fondement de la vie et les activités des personnes et des institutions sur les valeurs humaines, sur l'éthique.

Éducation civique et éthique des citoyens;

Culture du sens de l'intérêt général, du sentiment National comme éclairages et dynamiques permanents.

Le plan d'action de l'UDC

L'absence de la confiance et de la crédibilité dans la conception et l'exécution des programmes éco

A très court terme :

Rétablir la confiance :

*Au sein de l'État ;
Entre l'État et les opérateurs économiques aux plans interne et international ;
Entre l'État et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) ;
Entre l'État et les institutions financières nationales et internationales ;
Culture de l'éthique comme fondement et éclairage de la vie et des actions des citoyens.*

Suppression des comptes hors budget et budgétisation des ressources pétrolières effectives et de tout autre revenu de l'État tels que les bénéfices des sociétés publiques et parapubliques ; Pour celles qui vont rester, échappant au bradage qui a cours maintenant.

*Réduction judicieuse des dépenses de l'État et rationalisation du travail gouvernemental et des administrations publiques ;
La mise sur pied d'un cadre institutionnel avec une organisation de la justice incitative à l'investissement ainsi bien avec des capitaux d'origine interne qu'internationale ;
Assainissement des entreprises publiques basé sur la compétence, la responsabilisation des décideurs et l'obligation de résultat et par une gestion judicieuse des ressources en personnel et autres ;
Incitation à la consommation ;
Règlement de la dette publique intérieure et paiement des rappels et arriérés des fonctionnaires ;*

A moyen et long terme :

*La création des conditions saines de gestion publique et de l'intervention consensuelle des services publics avec le souci d'asseoir les bases durables du développement économique et social ;
Le rétablissement des grands équilibres économiques ;*

*Le renforcement du rôle traditionnel de l'État à savoir la production de certains biens collectifs, la régulation de l'activité économique et une répartition équitable du fruit du patrimoine national ;
La mise sur pied d'une banque de données fiables afin d'aider les opérateurs économiques à saisir rapidement les opportunités du marché national et international ;*

Le programme économique de l'UDC consiste en la mise sur pied d'une politique en fonction du diagnostic posé.

Pour l'État, le Secteur Public et Parapublic :

Après une croissance soutenue et satisfaisante entre 1960 et 1986, le Cameroun s'est enfoncé dans une crise économique sans précédent dans l'histoire du pays, crise due à quelques facteurs exogènes tels que la chute des prix des principaux produits d'exportation, mais aussi et surtout à une mauvaise gestion interne renforcée par une exportation frauduleuse et sans cesse croissante de l'épargne nationale et le détournement des deniers publics.

La crise politique sur le plan interne en 1991 due à la lutte pour l'avènement de la démocratie n'a pas arrangé les choses tout comme l'illusion de la paix et la poursuite des pratiques de l'État-Parti-Unique.

Le diagnostic

L'absence de la confiance et de la crédibilité dans la conception et l'exécution des programmes économiques au départ mal étudiés et mal adaptés ;

La mauvaise politique de gestion des entreprises publiques qui fait de ces dernières des gouffres pour les finances publiques ;

L'inadaptation de la politique de privatisation des entreprises publiques ayant conduit au bradage du patrimoine national et à la démission pure et simple de l'État de ses missions sacrées ;

Le maintien des comptes hors budget renfloués en pleine période de grave crise économique ;

L'inadaptation du cadre institutionnel aux exigences actuelles de l'investissement ;

L'impossibilité de créer la confiance chez les acteurs économiques et de mobiliser les populations à différents niveaux.

Manque d'éthique fondant la vie et les activités aussi bien des personnes que des institutions, ce qui fait le lit de la corruption.

Diagnostic spécifique et politique préconisée

Diagnostic dans le domaine agricole :

Diagnostic

*Viellissement des plantations et des planteurs et absence des circuits de commercialisation pour les produits vivriers à travers le pays ;
Manque de diversification des produits de rente ;
Faible taux de transformation des produits de rente ;
Absence actuelle de politique d'encadrement des paysans ;
Inexistence des structures de conservation des produits vivriers et maraîchers ;
Pas de politiques des facilités pour les paysans en ce qui concerne les intrants.*

Politique et action pour remédier

Dépasser la relative auto-suffisance alimentaire actuelle pour engager résolument le Cameroun dans la voie de la maîtrise de son alimentation et de l'amélioration du niveau et des conditions de vie des paysans ;

Moderniser notre agriculture par l'accroissement progressif et soutenu du rendement à l'hectare des différents produits agricoles grâce aux équipements en machines et outils performants, aux facilités pour l'obtention des intrants ;

Diversifier les cultures de rente en mettant un accent particulier sur les cultures vivrières (fruits, légumes, riz, maïs, oléagineux etc.) ;

Accélérer la maîtrise de l'alimentation des populations par l'intégration de la formation agricole, pastorale et nutritionnelle dans les programmes scolaires à différents niveaux ;

Créer des marchés frontaliers et des journées économiques camerounaises dans les pays voisins ;

Créer les journées du paysan et du monde rural à travers le pays et en mettant en vedette suivant les régions, des produits donnés au cours des manifestations qui doivent être animées par les populations elles-mêmes.

Pour atteindre les objectifs ci-dessus, il faudra :

L'élaboration d'une politique de privatisation des entreprises publiques comme formule efficiente de la gestion économique, acceptée par tous et où chacun trouve son compte ; la rationalisation et les mécanismes qui ne remettent pas en cause l'autorité de l'État, notamment dans les domaines de souveraineté comme l'Energie, l'Eau, la Communication ; la Réévaluation dès lors que la privatisation aura été faite est indispensable pour tenir compte des intérêts des parties en présence ;

*La programmation du paiement de la dette publique externe et une gestion rationnelle et efficace des ressources provenant de la réduction ou de l'annulation de la dette (PPTE) ;
La culture de la transparence et de l'éthique de bonne gouvernance ;*

*La création des commissions éthiques au sein des administrations à différents niveaux ;
La mise sur pied des mesures visant à conter les détournements des deniers publics et les fuites des capitaux ;*

*La création d'un office de concurrence pour éviter l'émergence des monopoles inefficients ;
La refonte du système fiscal et par-fiscal en vigueur ;
La mise sur pied d'une Cour des Comptes comme moyen de contrôle de la gestion du patrimoine national.*

B) POUR LE SECTEUR PRIVÉ

Diagnostic général :

Après la désorganisation et la faillite, le système bancaire et financier se remet petit à petit mais ne finance pas encore le développement économique comme on est en droit de s'y attendre ;

L'existence d'un secteur industriel caractérisé par la domination de quelques entreprises profitant d'une désorganisation de l'administration et qui a généré de ce fait une corruption sans précédent et condamné à la disparition les petites et moyennes unités ;

Un monde rural victime d'une politique de pilotage à vue qui est abandonné à lui-même ; bien des mécanismes pour l'aider demeurent sur du papier ;

Une exploitation forestière qui continue de faire l'objet d'une politique incohérente de distribution des licences, mettant en danger l'équilibre écologique de la nation en l'absence d'une politique systématique de régénération ;

L'existence d'un cadre institutionnel et juridique qui n'encourage pas l'investissement.

DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE,

Diagnostic

*Absence d'une véritable politique de promotion de l'élevage, de la pêche ou de la pisciculture ;
Équipements vétustes quand il en existe, sinon inexistants ;*

Mauvaise organisation des circuits de commercialisation ;

Effectif du cheptel très mal connu ;

Avec l'augmentation de la population les problèmes iront grandissant entre les éleveurs nomades et les agriculteurs sédentaires ;

Absence des moyens de conservation du poisson ;

Avec la désertification, le problème de l'élevage extensif se pose de plus en plus avec acuité.

LA POLITIQUE ET LES ACTIONS PRÉCONISÉES

Développer les grands centres d'élevage et de pêche par le regroupement des éleveurs et des pêcheurs en coopératives ;

*Orienter rationnellement des efforts de pêche vers le large ;
Revoir la réglementation en la matière pour plus des facilités à ceux qui s'adonnent à ces activités ;
Organiser les circuits de commercialisation des produits d'élevage et de pêche ;
Rajeunissement des flottilles de pêche ;*

*Construction locale des équipements de pêche ;
Développer et vulgariser les moyens de conservation des poissons frais ;
Promotion de la pisciculture villageoise ;*

*Transformation locale des produits de la pêche et de l'élevage ;
Encadrement et réglementation de la pêche dans les lacs de barrage*

**Alléger les procédures foncières sur les terres à vocation agricole ;
Libéraliser l'importation des intrants agricoles et exonérer l'entrée des intrants de certaines taxes ;**

La création d'une structure de sélection semencière et de vulgarisation des résultats des recherches agricoles ;

**La mise sur pied des structures d'encadrement agricole et de formation des agriculteurs ;
Étude et vulgarisation des techniques de stockage et de conservation de tous les produits agricoles ;**

**Rémunérer à leur juste valeur les agriculteurs ;
Restructurer les coopératives ;**

**Créer une banque des paysans, intervenant exclusivement en milieu rural ;
Faire un zonage agricole du pays pour quadriller les sols selon le type de produit auquel il est le mieux adapté ;**

**Créer des villages agricoles : c'est-à-dire des pôles de développement agricole ;
Développer les recherches appliquées au niveau des régions ;**

Mettre sur pied des structures de formation en ce qui concerne la production et la gestion de l'eau.

EN BREF :

Promouvoir la souveraineté alimentaire nationale et la création des industries agro-alimentaires.

Consolidation des acquis traditionnels positifs dans un système agro pastoral et de pêche modernes.

Facilitation de l'acquisition des outils de production à prix réduits;

Promotion de la mécanisation de notre agriculture

Promotion de l'Agro-industrie et la création des bassins de production en fonction des spécificités des sols;

Organisation fréquente des foires agropastorales, des fêtes des grands produits agricoles (cacao, café, riz, tomate, maïs, bananes...etc.);

Élaboration des politiques de préventions des catastrophes

Transformation, conservation des produits agricoles, de l'élevage et des pêches;

Organisation des agriculteurs en Associations, Coopératives, etc.;

Promotion de la recherche technologique et scientifique de stockage et de conservation des produits agricoles;

Création et vulgarisation de la décoration des abords des axes et voies interurbains par des jardins d'arbres fruitiers;

Limiter le rôle de l'État à celui d'étude d'encadrements et de contrôle.

ECONOMIE VERTE ET BLEUE

Programme "Un Camerounais, un arbre" : plantation obligatoire d'un arbre par citoyen chaque année.

Développement du transport fluvial (Sanaga, Wouri, Logone) pour désengorger les routes.
Création de zones économiques maritimes spéciales à Kribi, Douala et Limbe.
Interdiction progressive des plastiques non recyclables d'ici 2030.

DANS LE DOMAINE INDUSTRIEL

Diagnostic

Faiblesse du tissu industriel national ;
Fragilité des industries locales sur le plan financier et par rapport à la concurrence externe ;
Existence des monopoles inefficients ;
Absence quasi-totale d'industrie lourde ;
Production industrielle entièrement dépendante de l'extérieur.

La politique

La politique industrielle que propose l'UDC permettra de promouvoir un secteur secondaire ayant pour objectif primordial : la transformation des matières premières locales et des produits issus de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;

Le développement de l'industrie locale notamment en ce qui concerne la production des matériaux comme le fer, l'acier et tout ce qui entre dans les constructions des ponts, des infrastructures assurant ainsi une réelle autonomie dans l'aménagement du territoire.

Cela exige

La disposition d'un facteur humain de qualité et performant grâce à la formation ; l'adéquation entre le capital, les investissements et la rémunération attendue de l'outil de production qui doit constituer une priorité

DANS LE DOMAINE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE : DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PISCICULTURE :

Diagnostic

Mauvaise intégration des nationaux dans la profession forestière due à un manque de parc des matériels de génie forestier pour les nationaux ;

Exploitation anarchique des meilleurs essences forestières et ceci sans contrepartie normale, réelle et conséquente pour les populations concernées ;

Exploitation abusive des forêts à un rythme largement supérieur à l'effort de régénération ;
Transformation insuffisante des produits forestiers sur place ;

Absence d'une politique intégrée dans le domaine de la forêt visant d'une part la maîtrise des circuits commerciaux des produits forestiers et d'autre part l'implication des paysans à la gestion et à la protection des forêts.

LA POLITIQUE ET LES ACTIONS PRÉCONISÉES

La mise sur pied d'une nouvelle politique d'exploitation forestière ;
Assurer la protection de notre patrimoine forestier et sauvegarder l'environnement en préservant la biodiversité ;

Améliorer l'intégration des ressources forestières et fauniques dans le développement rural, ce qui améliorera le niveau de vie des populations et entraînera leur participation à la conservation des ressources ;

Mettre en valeur les ressources forestières pour augmenter la part de la production forestière au bien-être des Camerounais, tout en conservant le potentiel productif ;

Maîtrise du potentiel forestier et faunique en vue d'une meilleure utilisation ;

Organiser et maîtriser les circuits commerciaux des produits forestiers et fauniques ;

Création d'un parc de matériel forestier et ouverture d'une ligne de crédit aux forestiers nationaux ;
Inciter les populations et des opérateurs économiques à la création des forêts privées ;

Encourager la création d'unités de récupération des déchets d'exploitation et des usines de première et seconde transformation ;

Créer des filières avec option bois dans les écoles post primaires réformées dans le but de former des ouvriers et des artisans du bois et de l'exploitation forestière ;



Développement systématique du travail temporaire qui met des milliers de camerounais dans la plus grande précarité qui soit ;

L'exode rural s'accroît ;

La criminalité et le grand banditisme sévissent toujours

Politique et actions préconisées :

La réalisation du programme économique dans les différents secteurs aura pour première conséquence la création des emplois, ceci contribuera à résorber une partie des chômeurs ;

Ainsi il est prévu pour résorber le chômage ; l'organisation immédiate du secteur informel, en vue de promouvoir la création des micro-entreprises performantes, par un allègement des charges fiscales et par-fiscales afin de réduire les coûts en entreprises ;

La reprise de la croissance permettra au Cameroun de pouvoir lancer une politique de grands travaux à forte intensité de main d'œuvre : complexes industriels, chantier naval à l'instar du port en eau profonde, des grands travaux d'infrastructures routières.

Une utilisation rationnelle, judicieuse et rapide des moyens provenant de la coopération internationale sera d'une très grande contribution, dans la résorption du chômage.

EN BREF :

- **Culture des valeurs et de l'éthique comme fondements de la vie, des activités économiques et des entreprises.**
- **Convocation d'un Forum National de l'économie regroupant l'État, le Secteur Privé, les Syndicats de travailleurs, la Société Civile et les Associations des Consommateurs ;**
- **Mise en vigueur d'une législation garantissant le respect des droits des investisseurs ;**
- **Mise sur pied d'une véritable Charte Nationale d'industrialisation ;**
- **Relecture de la loi portant protection des Consommateurs ;**
- **Réforme de la fiscalité et de la parafiscalité en vue de l'allègement de la pression fiscale et douanière ;**
- **Création de la Banque Nationale d'Investissement pour facilitation de l'accès aux crédits des PME/PMI et du Petit commerce ;**

La mise en place d'une politique de communication, et d'infrastructure routière vigoureuses ;
La mise sur pied d'un cadre institutionnel approprié et transparent ;
Incitation de l'initiative privée pour un engagement plus conséquent.

DANS LE DOMAINE MONÉTAIRE ET FINANCIER :

Diagnostic

L'inadaptation du cadre institutionnel ;

Faillite du système bancaire dans sa mission de financement du développement ;

Inadaptation du système bancaire aux mœurs locales ;

Mainmise de l'État sur les institutions bancaires ;

Gestion approximative de la quasi-totalité des institutions financières ;

Question d'efficacité et de conscience des différents acteurs opérant dans les services financiers de l'État.

Politique et actions préconisées :

La mise sur pied d'un cadre financier approprié permettant :

Une redéfinition des missions assignées au Trésor Public ;

Une mobilisation rapide et importante de l'épargne nationale ;

La création ou une plus grande rationalisation des institutions financières telles que :

Les mutuelles d'épargne ;

Les coopératives d'épargne et de crédit ;

Les banques à vocation régionale ou départementale ;

Les banques spécialisées (banques agricoles etc.) ;

La diversification des produits proposés par les banques ;

La création d'une assurance pour garantir l'épargne des particuliers ;

La création d'un marché financier pour garantir la transparence des transactions, financer les besoins de l'économie et permettre une importante mobilisation de l'épargne ;

Évaluation des ressources humaines opérant dans le domaine financier notamment les différents services ou institutions œuvrant en rapport avec le Trésor Public et les Impôts. Il y a un besoin d'une culture nouvelle de l'éthique de gestion financière de l'État.

DANS LE DOMAINE DU CHÔMAGE

Diagnostic

Le chômage aujourd'hui au Cameroun a atteint des proportions alarmantes :

Chômage des jeunes diplômés ;

Les déflatés se comptent par milliers aussi bien dans le public que dans le privé ;



Les risques professionnels (accidents et maladies professionnels),

Les prestations familiales (allocations familiales, congés de maternité),

Les prestations pour pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès,

Souffrent de bien de litiges du fait de la mauvaise gestion, de l'unité des caisses. Il y a lieu d'y remédier et de renforcer la branche assurance-maladie. Des études conduites dans ce sens montrent que dans les grandes sociétés ou entreprises, peuvent être instituées des mutuelles avec la couverture-maladie.

Dans le même ordre d'idées, les études conduites s'agissant des retraités, font ressortir que ces derniers ne sont pas des personnes finies et qu'elles peuvent encore être utiles sur la base de leurs compétences et surtout qu'elles sont pour beaucoup des creusets d'expérience. Notre objectif à terme est de susciter en chaque travailleur camerounais la joie de vivre pour travailler et non la hantise de travailler pour vivre.

*Organisation du secteur informel (ben skin, sauveteurs, bayamselam...etc.) en vue de la réduction du chômage et de son intégration dans le réseau des affaires;
Création de trois millions d'emplois nouveaux en trois ans ;*

*Harmonisation des salaires pour tous les corps des fonctionnaires et dans les établissements publics;
Restauration d'un système généralisé d'assurance maladie et la vulgarisation de la mutuelle de santé;*

Simplification du système de pension retraite, sa revalorisation et son index à la variabilité des salaires des fonctionnaires;

*Création d'un organisme chargé du suivi et de l'entretien des personnes du 3ème âge.
Création des espaces culturels et de loisir dans les entreprises.
Encouragement à la créativité et à la recherche dans les entreprises.*

*Lutte contre le travail précaire par la création d'un environnement de dialogue, de sérénité et de respect des droits des entreprises et des travailleurs débouchant sur le principe:
un travailleur, un contrat, des droits, une assurance et un avenir préparé*

VII/ DE L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE

Engagement des démarches pour la création d'une monnaie africaine forte;

**Création d'un organisme en charge des questions de qualité et de normes pour une appréciation des produits et services proposés sur le marché national.
Association production et formation;**

Production de qualité en quantité pour les marchés sous régionaux, régionaux et internationaux.

Accompagnement des jeunes dans l'entrepreneuriat d'activités de loisir et d'artisanat touristique au niveau national.

Lancement des zones Agro-industrielles et Pôles de transformation locale (Cacao ; Café, Coton, Bois, Minerais)

**Label "Made in Cameroon" obligatoire sur les produits locaux.
Développement des économies verte et bleue :**

**Agriculture durable, recyclage, énergies renouvelables.
Exploitation responsable des ressources maritimes et fluviales**

VI/DE L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL

OBJECTIF: CRÉER LES CONDITIONS LES MEILLEURES POUR LE TRAVAIL, LA QUALITÉ DE VIE, LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ.

ACTIONS A CONDUIRE :

Créer un climat de confiance entre les différents acteurs notamment avec les investisseurs qui sont appelés à créer des emplois d'où peuvent être générés les revenus entraînant la consommation et l'augmentation des richesses dans le pays ;

Mettre en place une politique de reconversion de ces pères et mères de familles déflatés du fait de la nécessité impérieuse de décongestionner la pléthore des effectifs de la fonction publique ;

Remédier à l'inorganisation des travailleurs de quelque secteur que ce soit, inorganisation qui les expose à toutes sortes d'exactions de l'employeur. L'UDC croit à la vertu socioprofessionnelle des organisations syndicales et elle entend œuvrer de toutes ses forces pour la mise en place effective de négociation pour ces précieux instruments de l'équilibre social ;

S'agissant de la sécurité sociale, les trois branches de prestations gérées par la CNPS à savoir :



Développement massif de la formation technique et professionnelle
Révision du Statut de l'enseignant;

Scolarisation obligatoire sans distinction du genre, et la gratuité de l'enseignement dans le secteur public;

Engagement de la lutte contre le travail et l'exploitation des enfants;
Promotion du bilinguisme et l'enseignement des langues nationales;
Promotion de l'éducation morale et éthique à tous les niveaux;

Développement des infrastructures et structures du système éducatif;
Création et équipement des laboratoires, des ateliers et des bibliothèques à différents niveaux;

Suppression des droits universitaires;
Réinstauration des bourses à différents niveaux;
Amélioration des conditions des recherches scientifiques, techniques et technologiques;
Création des Prix de la créativité et des recherches appliquées.
Promotion de l'égalité pour tous les jeunes Camerounais, sans aucune distinction, dans l'éducation, la formation et la recherche.

Multiplication à l'échelle de tout le pays, des écoles spécialisées pour favoriser l'accès des enfants vivant avec le handicap à l'éducation, la formation et la recherche ;
Harmonisation des deux sous-systèmes scolaires pour un système national

Démocratisation de la gouvernance universitaire en mettant fin à la nomination des recteurs dans les Universités d'État. Les Recteurs et les Vices –recteurs seront élus dans les Universités par un collège électoral à définir ;

Réhabilitation, équipement et modernisation des Laboratoires des recherches dans les Universités et autres Instituts.

VII/ DE L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE

**OBJECTIF: ASSURER UNE SANTÉ DE QUALITÉ À LA POR-
TÉE DE TOUS, RENDRE PLUS ACCESSIBLES LES FORMA-
TIONS SANITAIRES ET LES REMÈDES GÉNÉRIQUES.**

OBJECTIF: ASSURER LES CONDITIONS D'UNE ÉDUCA- TION NATIONALE DE PRODUCTION ET DE PERFOR- MANCE TOURNÉE VERS LES SCIENCES, LES TECHNIQUES ET LES TECHNOLOGIES.

*Absence d'une véritable politique de promotion de l'élevage, de la pêche ou de la pisciculture ;
Les études que l'UDC a entreprises pour la réforme profonde de notre système éducatif, de la ma-
ternelle, jusqu'à l'université à la lumière de différentes expériences vécues, indiquent la nécessité de
la création des filières d'orientation depuis le primaire jusqu'à l'université ; pour ainsi minimiser les
déperditions et ouvrir la voie à l'accession de chaque camerounaise, de chaque camerounais à un
niveau toujours plus élevé dans la discipline choisie. Ici, il sera possible dans chaque filière d'accéder à
la formation de niveau supérieur tout au long de la carrière un jeune pourra ainsi accéder au niveau
universitaire.*

*En touchant tous les camerounais, cette réforme sera aussi habitée par une préoccupation : réussir
notre décollage scientifique, technique et technologique ; il y a aussi lieu, dans la même logique qui
avait conduit à la création de la semaine des lauréats en 1978, d'introduire l'excellence dans notre
système éducatifs ; par la formation des enseignants chargés de répertorier les talents dans le primaire
et le secondaire pour alimenter les établissements d'excellence qui seront de véritables laboratoires
équipés exceptionnellement. Le but à atteindre est la formation qualitative du type de cadre dont le
pays a besoin.*

**Promouvoir la souveraineté alimentaire nationale et la création des industries agro-ali Une
réforme efficace doit revêtir cet aspect essentiel qui est de former un cadre :**

Techniquement compétent,

**Imprégné de la personnalité camerounaise,
Conscient des réalités nationales,**

**Apte à résoudre les problèmes de la collectivité nationale,
Possédant le sens des responsabilités,**

**Engagé dans le processus de développement et susceptible d'assimiler les progrès de la science
au service de son peuple,**

**Capable de participer à l'enrichissement du patrimoine des connaissances universelles,
Digne d'assurer le rayonnement culturel et scientifique de son pays.**

ACTIONS A CONDUIRE

**Organisation des États Généraux de l'Éducation Nationale et application immédiate des réso-
lutions consensuelles;**

**Réforme globale du système éducatif, de la Maternelle à l'Université.
Mise en place de filières d'orientation dès le primaire.**

**Cantine scolaire obligatoire pour tous les enfants du primaire.
Bourses présidentielles pour les meilleurs étudiants et chercheurs.**



Assurance de la gratuité des soins et rationalisation de la lutte et la promotion de la recherche contre le VIH/SIDA,

Assurance de la gratuité des soins du paludisme pour tous les Camerounais sans exception (diagnostic et médicaments)

Amélioration des conditions de travail des personnels du secteur public et particulièrement du corps médical;

Généralisation de la Mutuelle de Santé.

Adoption d'une Loi Partage le Risque Maladie: Couverture Santé Universelle.

Carte nationale de santé donnant accès à des soins de base gratuits.

Construction de 10 hôpitaux régionaux modernes et spécialisés.

Déploiement d'un Plan National de télémedecine pour les zones rurales

Digitalisation du Système de Santé ;

IX/ DES SPORTS ET DES LOISIRS

OBJECTIF: DÉVELOPPER UNE CULTURE DE SPORTS ET DE LOISIRS AUX FINS DE PRÉSERVER LA SANTÉ ET DE FAVORISER LE BRASSAGE ET LA SOLIDARITÉ DES POPULATIONS DE TOUS LES ÂGES.

ACTIONS A CONDUIRE

L'UDC constate qu'il y a faillite de la politique sportive au Cameroun et que les performances individuelles valant à des Camerounaises et des Camerounais de bénéficier des encadrements à l'étranger, permettent de mettre notre pays parmi les Nations Sportives. C'est pourquoi, convaincu de l'importance du sport, de l'éducation physique pour le développement et l'épanouissement physiques, intellectuels et moraux des Camerounais, elle est déterminée à accroître l'importance non seulement du rôle de brassage que joue la pratique du sport, sur les plans internes, et internationaux, mais aussi de la véritable industrie qui en découle.

C'est pour l'être humain, le bonheur de l'être humain que nous travaillons ; la finalité c'est chacun de nous " ainsi s'exprimait le Président National pour l'Éternité, à Douala à la 2ème Convention de Convergence. Pour l'UDC, pas de grandes théories en la matière car chaque personne peut contribuer à la création de ce bonheur.

L'UDC fait sien l'adage suivant : " un esprit sain dans un corps sain". Tout camerounais en ville comme dans la campagne, à quelque secteur d'activité qu'il s'adonne, peut et doit être l'artisan de sa propre santé physique et intellectuelle et de celle des autres camerounais, à condition d'éveiller en lui par une éducation soignée, méthodique et systématique toutes les capacités qui sommeillent en lui.

S'agissant de la santé physique des Camerounais, on constate qu'une situation de marasme prévaut dans les rares établissements hospitaliers, privilèges surtout des agglomérations totales des produits et instruments, éléments indispensables pour les premiers soins. On le retrouve aussi s'agissant de de beaucoup des membres du corps médical dans l'absence quasi-totale de toute déontologie et de toute conscience professionnelle dans l'âme de ceux-là même qui sont affectés au service de leurs concitoyens.

L'ambition est de s'attaquer à tous ces maux, avec comme objectif d'étendre à l'ensemble du territoire, et plus spécialement dans les agglomérations villageoises un réseau sanitaire adapté avec des infrastructures efficaces et pourvu au moins des produits et matériels nécessaires aux premiers soins ; avec un personnel performant, répondant dans les faits au serment d'Hippocrate.

Les maladies héréditaires et bien des pandémies constitueront des priorités.

Il y a lieu aussi de déployer le meilleur des efforts pour la formation à terme d'un personnel hospitalier, non seulement compétent, mais surtout heureux de servir et non de se servir.

Il y a lieu de développer de façon systématique les recherches en matière de santé sans attendre que tout vienne de l'extérieur.

Les réseaux traditionnels seront encadrés pour asseoir leur dimension scientifique aussi bien dans les soins que dans les recherches. Des facilités leurs seront apportées en vue de la mise sur pied des laboratoires de recherche et d'expérimentation répondant à leur spécificité.

le primaire et le secondaire pour alimenter les établissements d'excellence qui seront de véritables laboratoires équipés exceptionnellement. Le but à atteindre est la formation qualitative du type de cadre dont le pays a besoin.

ACTIONS A CONDUIRE

Révision du système de formation en matière de santé pour répondre aux besoins en qualité et en quantité.

Instauration d'un observatoire des grandes endémies;

Promotion d'une gestion rationnelle et efficiente de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles;

Promotion de l'industrie pharmaceutique;

Développement des laboratoires de recherche;

Assurance de la gratuité des soins, aux femmes enceintes et aux enfants de 0 à 5 ans.

Suivi systématique gratuit des femmes durant toute la grossesse, prise en charge d'un certain nombre d'examen y compris échographiques et des cas de césarienne

XI/ DE LA JEUNESSE

OBJECTIF: FORMER ET ÉDUIQUER UNE JEUNESSE, RESPONSABLE. S'ASSURER DE SON ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE.

**Fonds d'investissement jeunesse et allègement fiscal pour jeunes entrepreneurs.
Mise en place d'un service civique national rémunéré.**

ACTIONS A CONDUIRE

Révision du système de formation et d'éducation pour éviter les déperditions en créant des filières de formation professionnelle;

Adéquation formation-emploi;
Études, prospectives pour la création des activités eu égard à l'arrivée des générations des jeunes dans la vie active;

Développement des mécanismes créant l'harmonie dans les relations intergénérationnelles;
Culture des bases d'égalité entre filles et garçons dès le jeune âge pour éviter les problèmes liés au genre ;

Éducation culturelle, artistique, éthique des jeunes pour leur ouverture sur le monde et la culture de l'Humain.

XII/ DE L'HABITAT ET DE L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIF: PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE VIE, UN CADRE DE VIE DÉCENT À TOUS LES CITOYENS ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

« Un logement sain dans un environnement salubre » : tel est le slogan de l'UDC dont la politique élaborée en la matière vise la création de cadres de vie plus sains et plus hygiéniques et une grande sensibilisation des populations en matière de salubrité publique. Des opérations villes propres ont été lancées dans les communes de l'UDC et vont être poursuivies.

Des études architecturales répondant aux traditions locales et à l'environnement sont menées et nous proposons de combattre les maux bien connus qui minent ce secteur :

Des initiatives privées doivent être développées dans ce secteur pour compléter, voire suppléer les insuffisances de l'État. Le seuil de compétitivité atteint par les Lions Indomptables en Afrique et au Mondiale en 1990 doit constituer un phénomène d'entraînement vers plus de concurrence et cela en ce qui concerne non seulement le football, mais aussi les autres disciplines. Le Cameroun a des talents qui ne demandent qu'à être réveillés. Il y a lieu d'arriver à une véritable industrie qui sera mise sur pied grâce à des études appropriées et à des actions à développer systématiquement. le primaire et le secondaire pour alimenter les établissements d'excellence qui seront de véritables laboratoires équipés exceptionnellement. Le but à atteindre est la formation qualitative du type de cadre dont le pays a besoin.

Le Cameroun a tous les atouts pour asseoir son industrie économique sportif ; ici aussi il va falloir une grande évaluation pour mobiliser toutes les ressources qui sont des plus riches ;
Construction de nouveaux stades omnisports et mise sur pied des mécanismes de détection de talents à insérer dans le cadre d'une gestion rationnelle;
Tenue des états généraux des sports;
Élaboration d'une véritable charte des sports;
Reconnaissance des mérites des héros sportifs;
Promotion des colonies de vacances.
Politique sportive nationale : ligues professionnelles et industries du sport.
Développement du tourisme culturel et sportif.

X/ DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

OBJECTIF: ÉLIMINER LES DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES

ACTIONS A CONDUIRE

Inscrire l'Égalité du Genre dans la Constitution ;

**Instauration effective de l'égalité de genre/de chance dans l'accès à l'éducation, aux emplois et aux responsabilités publiques, privées et/ou politiques;
Internaliser les Instruments Juridiques Internationaux dans le Corpus national
Adoption d'un statut de la femme au foyer;
Adoption d'un code de famille.**

**Adoption d'une loi contre les violences Sexistes, Domestiques, et le Mariage des Enfants, rites de veuvage et pratiques coutumières comme la Dot violant la dignité humaine ;
Adoption d'une loi contre les mutilations Génitales Féminines;
Reconnaissance de la contribution des épouses des Responsables assumant des fonctions publiques ;
Pérennisation des noms de famille des épouses sans mention : née , épouse ;
Obligation de Budgétisation Genre, lors du Vote du Budget à l'Assemblée Nationale
Respect du Genre lors de l'attribution des Marchés Publics
Accès au foncier ;
Adoption d'une Politique Nationale du Genre.**

Sur les déplacements dans les grandes villes:

Mise en service d'un véritable réseau de transport urbain dans les chefs-lieux de Régions;

Réfection des réseaux routiers urbains particulièrement dans les villes de Douala et de Yaoundé, les capitales régionales.

Etude de faisabilité du réseau de transports ferroviaire urbain notamment à Yaoundé et Douala;
Régénération des parcs et sites touristiques et amélioration du système hôtelier et d'accueil ainsi que des conditions de circulation des touristes;

Réhabilitation des aéroports et ports en état de dégradation avancée;

Construction des autoroutes reliant le triangle de la mort : Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé;

Construction des échangeurs au centre de Yaoundé pour rendre la circulation fluide dans la ville.

Lancement des lignes de Tramway dans les capitales régionales et certaines capitales départementales.

XIV/DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

OBJECTIF: AMÉLIORER LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE.

ACTIONS A CONDUIRE

SRéhabilitation des anciennes centrales hydroélectriques pour une offre substantielle de l'énergie électrique;

Développement et vulgarisation des énergies renouvelables (solaires, éoliennes, hydraulique, biomasse, géothermique);

Contrôle officiel des prix des énergies;

Promotion et vulgarisation de l'offre d'eau potable dans toutes les villes et le monde rural.

Création des institutions de formation et des recherches pour la production et la gestion de l'eau;

Création des institutions de formation et des recherches pour la production et la gestion des énergies renouvelables.

Code d'exploitation/concession des ressources minières à adopter

La spéculation foncière ;

L'absence d'un code de construction ;

L'absence d'une politique réelle de promotion des matériaux locaux ;

L'absence d'une mercuriale des matériaux de construction ;

L'absence des plans d'urbanisation qui auraient permis de rénover, de réhabiliter ou de restructurer les quartiers spontanés et les bidonvilles, afin de combattre leur insalubrité croissante ;

La lourdeur des procédures administratives dans l'obtention du titre foncier ou du permis de bâtir, d'où la prolifération des constructions clandestines.

le primaire et le secondaire pour alimenter les établissements d'excellence qui seront de véritables laboratoires équipés exceptionnellement. Le but à atteindre est la formation qualitative du type de cadre dont le pays a besoin.

ACTIONS A CONDUIRE

Mise sur pied d'une véritable politique de préservation et de conservation de l'environnement et d'assainissement du cadre de vie par une législation appropriée et des actions concrètes dans le respect des conventions internationales;

Sauvegarde des écosystèmes;

Mise en place d'une véritable politique d'habitat facilitant l'accès au logement du plus grands nombre;

Construction des logements sociaux accessibles comme il se doit aux Camerounais à faibles revenus

Création des forêts

Prévention des catastrophes naturelles.

Assistance financière et matérielle aux personnes du 3ème Âge, propriétaires de chantiers abandonnés pour terminer leur projet et se faire un habitat.

XIII/ DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DU TOURISME

OBJECTIF: DÉPLOYER LES MOYENS POUR LEUR DÉVELOPPEMENT OPTIMAL.

ACTIONS A CONDUIRE

Sur les liaisons nationales:

Construction d'une autoroute à péage Nord/Sud

Lancement des travaux pour le prolongement du Transcamerounais;

Raccordement de tous les chefs-lieux de départements par une route bitumée;



Élaboration d'un véritable statut des artistes;
Organisation de la lutte contre la piraterie;
Inventaire du patrimoine artistique et protection des œuvres aux niveaux local et national.

Distinction dans les chefferies traditionnelles des œuvres et monuments communautaires de ceux appartenant à des individus;

Création des écoles d'arts et d'un véritable musée national ;
Construction de bibliothèques, de médiathèques de cinémathèques et espaces culturels régionaux, départementaux, communaux;
Instauration des concours et des prix;

Construction des Théâtres et des Opéras;
Création d'un conservatoire pour meilleurs artistes.

DES STRUCTURES TRADITIONNELLES COMME FONDEMENTS DU TERROIR

Quant aux chefs traditionnels, l'UDC, dans son Avant-Projet de Constitution, développe la disposition qui donne toute leur autorité morale, culturelle et spirituelle à ceux-ci. Ces gardiens de nos traditions ne doivent pas être des partisans, ni être marginalisés dans leurs contributions à la construction nationale. Nous avons besoin de la force de nos traditions dans leurs dimensions positives. Une étude spécifique est faite montrant comment rénover et adapter le statut de l'autorité traditionnelle pour qu'elle réponde à sa mission de gardienne et de dynamique du patrimoine ancestral au sein de la République et face aux règles démocratiques. Le chef étant citoyen peut toujours choisir d'être partisan et dans ce cas se prévaloir de l'héritage ancestral qui est pour tout le monde.

RELIGION, ÉTHIQUE, FRATERNITÉ HUMAINE ;

L'UDC réaffirme le caractère laïc de l'État camerounais ; les forces socioreligieuses qui sont aussi bien des sources des valeurs, d'éthiques, doivent être mobilisées afin de contribuer plus que par le passé à la moralisation de la société camerounaise, à la création de l'Homme-Société, et de la Société-Morale. Cela sera d'autant plus pertinent et efficace que les systèmes confessionnels, chrétiens, catholiques et protestants, et musulmans ont entrepris de longue date des actions sociales de tous genres qui sont déterminantes dans la construction nationale. Les concertations permanentes avec leurs responsables permettront de faire renaître notre pays ; il y a là un impératif tout comme les efforts pour puiser dans les richesses ancestrales qui font l'originalité de notre pays.

La moralisation est de nos jours une exigence et un impératif, face à la corruption, à la culture des pratiques réductrices de notre commune humanité.

XVI/ DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES TRADITIONS

OBJECTIFS: PROTÉGER ET AMÉLIORER LE PATRIMOINE CULTUREL, MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL.

Absence d'une véritable politique de promotion de l'élevage, de la pêche ou de la pisciculture ;
La politique culturelle menée jusqu'à ce jour n'a pas révélé de grandes ambitions pouvant se manifester par des éléments forts au niveau de la création et des éditions littéraires du folklore, de la promotion des langues nationales, de la musique, des arts plastiques, du théâtre, de cinéma, de la conservation des monuments et des objets d'art, de l'organisation des manifestations culturelles, de la protection et de la promotion du patrimoine national...etc.

Pour remédier à ceci l'UDC est :

Convaincue que l'homme camerounais doit s'ancrer dans des valeurs culturelles profondément partagées ;
Déterminée à promouvoir l'épanouissement de nos richesses culturelles et artistiques,
Reconnaissante de la fonction irremplaçable de la création littéraire, artistique et intellectuelle comme ciment et expression de l'identité de la société et comme élément de la solidarité entre les peuples ;

D'accord de repartir sur les nouvelles bases qui vont donner toute la force à notre identité. Il sera question prioritairement de donner toutes leurs dimensions artistiques et industrielles à ces secteurs d'activité ; pour ce faire une évaluation avec les acteurs de ces différents domaines, conduira à la mise sur pied d'un programme digne de l'Afrique en miniature ayant hérité des cultures Allemandes, Françaises et Anglaises. Des espaces culturels qui vont être réhabilités ou créés, les chefferies traditionnelles tiendront une place importante.

le primaire et le secondaire pour alimenter les établissements d'excellence qui seront de véritables laboratoires équipés exceptionnellement. Le but à atteindre est la formation qualitative du type de cadre dont le pays a besoin.

ACTIONS A CONDUIRE

Fonds National pour la Culture et le Cinéma ;

10% du Budget de la Culture affecté au Développement des Industries créatives : Musique ; Cinéma ; Mode ; Arts Visuels ;

Musée National Moderne dans chaque Capitale Régionale.
Promotion de tous les arts et richesses traditionnelles;



Tribunal spécial anticorruption indépendant du pouvoir exécutif.
Police de proximité dans chaque commune pour la sécurité urbaine.
Plan de réinsertion des ex-combattants (Boko Haram, NoSo).
Création d'une brigade numérique de cybersécurité pour protéger citoyens et entreprises ;

XIX/ DE LA COMMUNICATION ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

OBJECTIF: FAIRE DU CAMEROUN UN HUB NUMERIQUE EN METTANT EN PLACE UNE POLITIQUE DE MAÎTRISE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATION:

Plan national de transition digitale.
Internet Haut Débit Abordable pour tous.
Industries locales des TIC

Digitalisation de 100 % des documents administratifs.
Création d'un Ministère du Numérique et de l'Innovation.
Promotion des Startups numériques et cybersécurité ;
Programme « 1 million de codeurs camerounais » d'ici 2030
Incitations fiscales pour les startups (tech, santé, agriculture, finance
Extension, modernisation, réduction des coûts des télécommunications (réseau téléphonique, système de radio et de télévision;...)
Promotion et installation du réseau Internet dans toutes les familles, à l'école, à l'université;

Appui important de l'État à la recherche dans ce domaine..
Développement des industries des TIC pour le montage, l'assemblage sur place des produits informatiques par la promotion de l'entrepreneuriat dans ce secteur (fabrication des matériels informatiques, logiciels, œuvres multimédias, etc.) et l'encouragement des petites entreprises existantes;
Promouvoir l'entrepreneuriat national dans le secteur des télécoms, leur compétitivité afin de les ouvrir aux grandes parts de marché.
E-governance ; E-Citizenship ;

XVII/DE LA SECURITE PUBLIQUE

OBJECTIF: RENFORCER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS.

ACTIONS A CONDUIRE

Renforcement de la formation citoyenne de l'Armée et des Forces de maintien de l'ordre;
Réinstauration de la confiance entre les Forces de maintien de l'ordre et les populations;
Amélioration des conditions de travail ;

Création d'une Garde Républicaine.
Opérationnalisation, valorisation et renforcement de la police municipale

XVIII/ DE LA JUSTICE ET DU SYSTEME CARCERAL

OBJECTIF: HUMANISER ET SÉCURISER LE SYSTÈME CARCÉRAL,

Il est question d'humaniser nos prisons car si elles sont le lieu où le détenu purge sa peine, paie la rançon à la société pour la faute commise, sur le plan social c'est le cadre où la société a l'obligation de le réhabiliter ; ceci d'autant plus que les prisonniers constituent une réserve de la population active devant participer à l'effort de développement. L'UDC se propose de réaliser cette humanisation du milieu carcéral :

En multipliant à travers le territoire les centres de rééducation pour mineurs et petits délinquants ;
En mettant un accent particulier sur la formation morale des encadreurs des détenus ;
En utilisant judicieusement les compétences des détenus ;

En assurant la rééducation des détenus en fonction de leur âge, de la durée de leur peine et de leur sexe ;
En veillant effectivement que le produit du travail du détenu pendant son incarcération concourt à le nourrir et à assurer sa réinsertion à la sortie.

ACTIONS A CONDUIRE

Rénovation et construction de nouveaux centres pénitenciers;
Construction de nouveaux centres de rééducation pour mineurs et petits délinquants;
Amélioration du système de réinsertion sociale des détenus ;
Amélioration et accélération du système et procédures judiciaires;
Amélioration des conditions et cadres de travail des personnels du Pouvoir Judiciaire;



Avec nos grandes ressources naturelles et humaines sont ainsi réunis les éléments d'une diplomatie offensive et de développement. Que ce soit dans les relations avec les pays amis, les organisations internationales, il ne sera plus question de gérer le train quotidien. Dans cette offensive, les Camerounais de la Diaspora, qui à un titre ou à un autre, se trouvent à travers le monde, devront être conviés et associés à l'action ; des rencontres de concertation seront organisées avec eux. Et ils seront impliqués dans des actions initiées au niveau national.

Nous développerons et appliquerons une politique de présence des Camerounais dans les organisations internationales.

Exploitation de la dynamique des relations personnelles et des expériences

Dans notre monde où les États sont interdépendants, les relations personnelles de confiance comptent tout comme les expériences et la pratique régulière des contacts. Le Père Fondateur et Président National pour l'Éternité le Dr Adamou NDAM NJOYA réunissant tous ces éléments comme Professeur Diplomate, comme Homme de culture ; et plus que tout cela, comme Président de la Conférence Mondiale des Religions pour la Paix, il a très tôt privilégié la logique du dialogue, de la concertation voire de consensus à celle de confrontations et d'affrontements ; ce qui lui vaudra sur le plan interne la confiance de tous les maires du Cameroun pour diriger le Comité technique qui donnera naissance à l'Union des Communes et Villes du Cameroun dont il a assuré le présidence. Les actions de l'UDC en rapport avec les relations internationales, préconise de tout temps à rendre l'État fort et puissant sur le plan interne c'est-à-dire à réunir les éléments qui renforcent son pouvoir de négociation sur le plan international.

Il est question de procéder à des études permanentes pour faire ressortir ceux de nos compatriotes qui peuvent jouer ou qui jouent ces rôles. Aujourd'hui, l'instance dirigeante de l'UDC reste dans la même optique.

ACTIONS A CONDUIRE

Dimension économique, monétaire de l'Union Africaine comme base d'intégration;
Élaboration et mise en œuvre d'une politique de présence effective dans les organisations, organismes et institutions internationaux ;
Recherche et acquisition d'un rôle de premier plan dans la création des institutions régionales, africaines et internationales;
Engagement des actions au plan national et international pour le développement, la paix et la sécurité dans le monde;
Capitalisation de notre double appartenance à la Francophonie et au Commonwealth;
Aujourd'hui, l'instance dirigeante de l'UDC reste dans la même optique.

XX/ DES POPULATIONS VULNERABLES

OBJECTIF: PROTÉGER ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES

ACTIONS A CONDUIRE

Élaboration d'une politique d'insertion sociale et économique des populations vulnérables et des personnes vivant avec un handicap ;

Assistance multiforme aux personnes du 3^{ème} âge et leur suivi médical.
Création des espaces d'accueil et de formation adaptés pour ces catégories de personnes.

XXI/ DE LA DIPLOMATIE /RELATION INTERNATIONALE ET DIASPORA

OBJECTIF: PROMOUVOIR UNE DIPLOMATIE DE DÉVELOPPEMENT.

Confiance et crédibilité

La confiance rétablie sur le plan interne entre camerounais et puis entre les gouvernants et les populations est fondamentale pour rétablir la confiance vis-à-vis de l'extérieur et notre crédibilité. Cela donnera les moyens et la force :
Pour une sincère coopération internationale dans le respect des souverainetés nationales, des particularités ;
Pour la création de grands ensembles régionaux et supranationaux en Afrique afin de situer notre continent dans la logique des ensembles régionaux de notre temps et de la mondialisation. Le Cameroun doit jouer le rôle de premier plan.

Exploitation des atouts pour une diplomatie offensive et de développement

Pour notre pays il s'agit d'exploiter au maximum tous les atouts liés à nos diversités ethniques, à nos différents héritages d'origine étrangère avec cette double appartenance à la famille francophone et la famille anglophone du Commonwealth.



Hon. TOMAINO NDAM NJOYA '

CANDIDATE A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 12 OCTOBRE 2025

Promotion des partenariats et renforcement de notre participation dans le circuit commercial international;

Établissement des relations de confiance avec les institutions de Brettons Woods;
Création des cadres de concertations, de collaboration et de coopération avec la Diaspora pour son intégration à différents niveaux, dans les programmes et les projets de développement;

Formation des acteurs et des actrices des relations internationales (personnel consulaire, et diplomatique).

LA DIASPORA COMME ACTEUR CENTRAL

- Représentation politique :
- Des sièges réservés pour la diaspora au Parlement et dans les Assemblées locales ;
- Vote de la diaspora : Mise en place du vote électronique et par correspondance.
- Reconnaissance et protection de la double nationalité
- Inclusion économique
- Création d'un Fonds d'investissement de la diaspora.
- Réduction du prix des visas
- Lancement d'un Passeport électronique de 10 ans ;
- Avantages fiscaux et bancaires pour investir au Cameroun.
- Partenariats institutionnels
- Des attachés à la diaspora dans toutes les ambassades.
- Un Conseil annuel de la diaspora camerounaise.

OBSERVATIONS FINALES : NECESSITE DE L'ETHIQUE REPUBLICAINE

L'Union Démocratique du Cameroun veut amener les Camerounais à réaliser que l'Éthique, les valeurs morales comme fondements de la démocratie sont bénéfiques pour le pays et que tout le monde doit œuvrer pour fonder la république sur le socle de l'Éthique ; tous nos efforts demeureront vains si les Camerounais ne s'éloignent pas des habitudes et pratiques négatives du présent pour des habitudes plus saines, positives et constructives, Par la rénovation de l'État et du service public ; Par un changement positif des mœurs politiques, le Cameroun trouvera sereinement sa place dans la modernité politique du 3ème millénaire. Cette modernité, basée sur l'éthique comme exigence et pratique quotidienne, nous conduira sur le vaste chantier de la citoyenneté ; où qu'il se trouve, tout camerounais, se sentant concerné par la marche du pays travaillera pour la construction nationale en sachant qu'il appartient à une nation qui est sienne, qui l'aime et vis-à-vis de laquelle il a un devoir de loyauté ; ce qui comportera l'apport du Cameroun à la construction de l'Union Africaine et assoira la commune humanité qui doit être le ressort de la coopération et de la mondialisation.



*Ta voix **compte.**
Ton pouvoir **agit.***

*Ensemble, **ouvrons** une nouvelle **ère.***



**Hon. TOMAINO
NDAM NJOYA**
CANDIDATE A L'ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE DU
12 OCTOBRE 2025



#150*47*915231*Montant#
Noms : **UDC**



***126*4*509444*Montant#**
Noms : **UDC**



Code pays: CM21
Code Banque: 10034
Code Guichet: 00060
Numero de Compte : 00088605701
Clé RIB : 74
Code Swift : ATCRCMCMXXX
Nom du bénéficiaire :
UNION DEMOCRATIQUE DU CAMEROUN

